



Complement de facture d'eau

Par **sylvie87**, le **17/04/2013** à **19:44**

bonjour,
la saur comme tous les ans m'a envoyé ma facture d'eau
aujourd'hui en plus ils m'adressent une facture complémentaire car ils ont oublié de me
compter le traitement de l'eau. Et ils reviennent 2 ans en arrière.
Il sont le droit? ils ont commis une erreur c'est leur problème, moi j'ai payé en temps et en
heure mes factures.
merci pour votre réponse

Par **moisse**, le **17/04/2013** à **19:54**

L'erreur ne fait pas le droit. En fait vous avez bénéficié d'un crédit gratuit.
Les sommes dues ne sont pas prescrites, il va falloir payer, malheureusement.
Vous pouvez demander un échelonnement.

Par **Lag0**, le **18/04/2013** à **09:35**

[citation]Vous pouvez demander un échelonnement.[/citation]
Demander, oui.
Obtenir, pas sur...